MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

MOUVEMENT POP 2027

Département : PYRENEES-ATLANTIQUES

Poste : Direction de l'école primaire de Ger **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence: 064-DIR-001

Lieu d'exercice :

0641712N– École primaire publique– Rue des Écoles 64530 Ger

Effectif de l'école : 268 – **Nombre de classes :** 11

Projet d'école :

L'école fait l'objet d'une évaluation d'école au cours de l'année scolaire 2026-2027.
Le directeur ou la directrice aura la charge de conduire, dès la rentrée 2027, l'équipe enseignante dans la rédaction du nouveau projet d'école, à partir des conclusions de cette évaluation.
Ce projet s'inscrira dans les orientations du projet académique de l'académie de Bordeaux.
Il se déclinera en fiches action, que le directeur ou la directrice coordonnera.
Ces fiches s'appuieront sur l'acte 2 du plan de formation, pour garantir la cohérence entre les priorités de l'école, les besoins des élèves et le développement professionnel des enseignants.

Missions:

Le directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire.
Il a en charge :

I. Pilotage pédagogique :

a. Identifier et définir les priorités pédagogiques de l'école ;
b. Mobiliser les personnels et les ressources au service de la réussite des élèves.

II. Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école :

a. Admission, accueil et surveillance des élèves ;
b. Présidence du conseil d'école ;
c. Règlement intérieur de l'école ;
d. Répartition des moyens et organisation des services en fonction du projet pédagogique de l'école ;
e. Sécurité de l'école.

III. Cohérence des différents temps de l'enfant :

a. La relation avec les familles ;
b. Une alliance éducative avec les collectivités territoriales et associations partenaires de l'école.

IV. Participation à la protection de l'enfance.

- Décharge de direction à 50%.
- Rythme scolaire à 4 jours.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Piloter les apprentissages : analyser les évaluations, identifier les besoins des élèves et définir des priorités pédagogiques partagées.

- Conduire le projet d'école : mobiliser l'équipe autour d'objectifs explicites, suivre les actions et apprécier leurs effets.

- Animer le collectif professionnel : conduire les conseils, favoriser la coopération et accompagner l'évolution des pratiques.

- Assurer la continuité des parcours : coordonner les réponses aux besoins particuliers et les liaisons entre cycles.

- Organiser le fonctionnement de l'école : anticiper les échéances, coordonner les personnels et assurer le suivi administratif.

- Exercer l'autorité fonctionnelle avec discernement, dans le respect des responsabilités de chacun.

- Favoriser un climat scolaire serein : prévenir les tensions et mobiliser les interlocuteurs compétents face aux situations sensibles.

- Veiller à la sécurité des élèves et des personnels.

- Construire une relation de confiance avec les familles, fondée sur l'écoute et le dialogue.

- Travailler avec l'IEN, la commune et les partenaires au service des élèves.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

LA Direction

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ienpauest@ac-bordeaux.fr , Téléphone : 05 59 82 22 45

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.